

Jun 2017

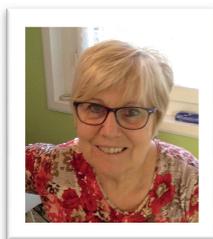
Edito

Le mot du président

Il aura fallu attendre 16 longues années pour qu'une femme accède à la présidence du conseil municipal. Notre association démocrate-chrétienne se fait un honneur d'offrir cette fonction à la gente féminine quand cela est possible et nous donnons beaucoup d'importance à cet équilibre homme - femme que nous souhaiterions mieux adapter.



Nathalie
Von Gunten-Dal Busco
Présidente du CM



Lillia Marini

L'année 2001 fut marquée par le 150^{ème} anniversaire de la séparation d'Onex et de Confignon (1^{er} novembre 1851).

Notre membre et amie Madame Lillia Marini a été la présidente du conseil municipal de Confignon et elle fit un discours remarqué devant la conseillère d'Etat Madame Micheline Calmy-Rey et qui sera plus tard conseillère fédérale.

Le 9 mai dernier a été élue à l'unanimité notre jeune membre et amie Madame Nathalie von Gunten - Dal Busco en tant que présidente du conseil municipal pour une année. Nous lui souhaitons un plein succès dans cette tâche qui commence le 20 juin prochain. Elle saura donner un nouvel élan à cette fonction.

A toutes nos lectrices et lecteurs, nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales.

Yvan Guillaume

Président du groupe PDC de Confignon

Comptes 2016 : Excellent résultat

Pour la deuxième année consécutive, les comptes de la Commune ont été bouclés avec un résultat positif.

En effet, le Conseil municipal, lors de la séance du 9 mai dernier, a approuvé l'exercice 2016 avec un bonus de CHF 998'273.-

Ce résultat réjouissant confirme l'assainissement des finances de la Commune, grâce aux efforts consentis à tous les niveaux pendant plusieurs années.

Il permettra à la Commune de mieux répondre aux besoins de fonctionnement, notamment dans les domaines de l'aménagement, de la construction, de la culture et des communications et de réaliser quelques projets d'investissement prioritaires. Il lui permettra également de poursuivre sa politique de désendettement avec un nouveau remboursement de CHF 1 mio à la fin de cette année.

Ce résultat est d'ailleurs parfaitement conforme aux engagements du groupe PDC en matière de financement communal pour cette législature.

Dinh Manh UONG

Conseiller administratif PDC

Une fête pour célébrer l'acquisition des droits civiques

Depuis le début de la législature, le PDC Confignon s'engage en faveur de l'incitation à la participation citoyenne et civique. Il l'a notamment démontré en déposant devant le Conseil municipal une motion « Pour l'incitation à la participation civique » dont la proposition principale était la distribution de la brochure Easyvote aux nouveaux citoyens Confignonais jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette brochure est désormais distribuée quatre fois par année et permet aux jeunes et familles qui la reçoivent de

voter plus facilement grâce à des informations liées aux votations populaires simplifiées et rendues plus claires.

Notre parti estime qu'il est capital de sensibiliser la population à l'importance de prendre part au processus démocratique afin de renforcer la légitimité des grandes décisions populaires. Mais au delà de la participation aux votations, la participation citoyenne comprend également toutes les activités et engagements accomplis en faveur de la communauté (clubs sportifs, écoles artistiques, engagements associatifs, etc.) et ce volet est tout aussi fondamental à mettre en avant.

Afin de sensibiliser la population et particulièrement les jeunes à la problématique de la participation et de l'engagement citoyen, le PDC a proposé avec succès à la Commission sociale du Conseil municipal d'organiser chaque année une petite fête commémorant l'acquisition des droits civiques. Destinée aux jeunes âgés de 18 ans ainsi qu'aux étrangers établis depuis huit ans sur la commune et aux nouveaux naturalisés, cette fête permettra de rassembler des personnes confrontées à de nouveaux droits et de les sensibiliser à l'importance de ces derniers.

Cette fête citoyenne, voulue avant tout conviviale, prendra la forme d'une soirée raclette. Elle sera organisée aux alentours du mois de novembre par les conseillers municipaux eux-mêmes afin de mettre l'accent sur l'interaction et la discussion informelle entre élus et nouveaux citoyens.

Le PDC Confignon est convaincu que seuls le dialogue local et le partage d'expériences permettront de créer un climat propice à une participation civique engagée, responsable et régulière.

Les élus démocrates-chrétiens se réjouissent de s'investir pour cette soirée et de rencontrer les nouveaux citoyens de Confignon. Alors à vos boîtes aux lettres, car si vous passez le cap des 18 ans cette année, une petite invitation à une soirée sympathique et engagée y sera sans doute glissée.

Nicolas Fournier
Conseiller municipal

Les Cherpines : densité & mobilité

Le Comité de pilotage des Cherpines s'est réuni le 6 avril dernier, en présence des deux conseillers d'Etat en charge de l'aménagement et de la mobilité et des conseillers administratifs de Confignon et de Plan-les-Ouates. La densité et les mesures de mobilité pour le futur quartier ont fait partie des sujets abordés.

A rappeler que deux jours avant, le Conseil municipal de Confignon a voté favorablement à une très large majorité la résolution R127, qui met en exergue les 2 points suivants :

- le scénario de synthèse présenté par les mandataires suite aux ateliers sur la densité avec une augmentation de 80'000 m² de surface brute de plancher (SBP) est jugé satisfaisant du point de vue de la qualité du quartier ;
- un phasage strict et cohérent entre toute nouvelle construction et les mesures de mobilité pour absorber le nombre d'habitants prévus. Par ailleurs, un engagement ferme est demandé au Conseil d'Etat pour garantir financièrement les mesures ainsi annoncées.



C'est cette position que le Conseil administratif de Confignon a présentée au Comité de pilotage et qui a reçu finalement l'aval du Comité.

Avec ces décisions, le taux de densité aux Cherpines se situera entre 1.23 et 1.26

alors qu'un taux encore plus élevé est à appliquer dans les autres grands projets d'aménagement. Le dernier exemple en date est le quartier de Vailly à Bernex, où le Grand Conseil a récemment adopté une résolution pour le taux minimal de 1.4.

Pour le surplus, sur proposition du Conseil administratif de Confignon, une convention sera élaborée et signée par le Conseil d'Etat et nos deux communes pour sceller les engagements en termes de mobilité, tels qu'ils sont mentionnés dans la résolution R127.

Dinh Manh UONG
Conseiller administratif PDC

La zone bleue avec macarons, un long fleuve...

Enfin, diront certains alors que d'autres la redouteront. A la demande de nombreux communiens, les premières réflexions pour la mise en place d'une zone bleue avec macarons ont été menées dès janvier 2010, bien avant l'introduction de ce système sur la commune d'Onex.



Il s'agissait de pacifier le parage de voitures du côté du village suite aux nombreux problèmes constatés : dont des véhicules ventouses, du parking sauvage, de l'utilisation des parkings communaux à la place du P+R par des frontaliers. Ces mêmes soucis avaient

été constatés du côté de Cressy, et même des déprédations avaient été commises sur des véhicules.

Forts de ces constats, les autorités municipales ont mené des études qui ont donné lieu à de nombreuses discussions en commis-

sions législatives. Grâce aux études menées, des places de parking ont même été créés. Le conseil municipal a délibéré le 2 février 2016 pour la réalisation de deux zones bleues avec macarons au quartier de Cressy et au centre de Confignon (Délibération no 707).

Le fonctionnement des zones bleues avec macarons à Confignon comme partout ailleurs en Suisse est régie par une loi fédérale sur la Circulation Routière (LCR). Le canton de Genève a accepté le 5 juin 2016 l'initiative populaire IN-154 Mobilité. Les habitants de Confignon ont plébiscité cette initiative par 1096 voix, elle comportait l'art 7 Priorisation différenciée des modes de transport par zone - Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Il n'y a donc pas de loi particulière s'appliquant uniquement à Confignon, comme partout ailleurs en Suisse, ce n'est pas une invention des autorités et du conseil municipal.

Le 31 mai 2017, la présentation de la mise en place de zone bleue avec macarons a été organisée par les autorités de Confignon, de Bernex et la Fondation des parkings.

Deux zones bleues sont mises en place le 1^{er} juillet 2017 :

- **la 18A à Confignon-Village**
- **la 18B à Cressy-Carabot**

Les modalités d'octrois des macarons sont expliquées aux ayant droits uniquement.

Malgré tout, des esprits chagrins ont suscité la controverse durant cette présentation en critiquant la zone bleue faite justement pour pacifier le parking et chasser les voitures ventouses des secteurs. Ce sont ces mêmes personnes qui avaient critiqué la commune lorsqu'elle souhaitait construire un parking souterrain au chemin des Hutins.

Il est vrai que chacun souhaite défendre ses propres intérêts, son propre confort, mais en politique, ce qui importe, est de répondre au mieux à l'intérêt collectif.

Yvan Guillaume
Conseiller municipal

Plan Directeur Cantonal (PDCn) 2030

Il est certain que le PDCn 2030, dans sa réalisation, ne cesse de causer du souci aux autorités cantonales et communales ainsi qu'aux associations et aux citoyens. Difficile de trouver un accord compte tenu des incidences importantes sur le territoire et l'environnement. Voilà en synthèse l'historique

- Présenté pour la première fois aux Communes en novembre 2011, le PDCn a été refusé par une trentaine de communes genevoises. De même, le 6 décembre 2011, le Conseil municipal de Confignon, sur proposition de la Commission Aménagement et Durabilité, a voté deux résolutions (R105 et R106) contre ledit PDCn et rejetait en conséquence le projet.
- Suite à une révision, le PDCn 2030 a été adopté par le Conseil d'Etat le 20 février 2013 et par le Grand Conseil le 20 septembre 2013 et enfin approuvé par le Conseil fédéral le 29 avril 2015. Cette approbation a toutefois été accompagnée de réserves limitant le développement du canton aux projets prévus à l'horizon 2023.
- Le projet est soumis à enquête publique du 2 décembre 2016 au 15 février 2017. A la suite de l'enquête publique, le projet de mise à jour a été soumis à la consultation des Communes genevoises, du 16 février au 16 juin 2017.

Le 20 juin prochain, le Conseil municipal devra se prononcer et prendre une décision fondamentale pour l'avenir de la commune de Confignon et de ses habitants. La Commission Aménagement et Durabilité (CAD) et la Commission de la Mobilité, Sécurité et Sport (CMSS) ont d'ores et déjà modifié la résolution R106 relative au projet de révision du PDCn 2030 qui sera présentée au CM pour approbation. Par ailleurs, la position du groupe PDC Confignon à ce propos est défavorable à la 1ère révision du PDCn 2030 avec les motifs suivants :

- 1) Renoncer à l'extension urbaine sur la zone agricole au nord du quartier de Cressy.
- 2) Modifier les surfaces brutes de plancher destinées aux logements - sur la fiche concernant

le grand projet des Cherpines (P02) - pour les mettre en adéquation avec les cibles maximales décidées par le COPIL du 6 avril 2017.

3) Conditionner les projets de développement à des solutions de mobilité adéquates. En outre, compléter et finaliser les grands projets de mobilité, de manière à les intégrer dans le phasage de l'urbanisation.

4) Inscrire sur la fiche « C08-Consolider les espaces naturels protégés », la réalisation d'un plan de site sur le vallon de l'Aire suite à la renaturation de l'Aire.

5) Refuser l'inscription de la zone réservée (Fiche A3 : route de Chancy - Confignon) conformément à la M 125 « Motion pour le renoncement de la zone réservée à Confignon » votée par le Conseil municipal en date du 31 janvier 2017.

A ceci, le groupe a pris position pour le rajout d'un amendement :

6) Refuser le déclassement de la zone de villas (Route de Chancy - Confignon)

Le groupe PDC estime que Confignon en fait assez dans le cadre de l'aménagement cantonal. Sa situation financière ne lui permet pas d'en faire plus, notamment sur autant de projets d'aménagement comme les Cherpines et Bernex Est.

Rocco De Luca
Conseiller municipal

Le PDC de Confignon

Une équipe dynamique, un nouveau site internet !

<http://confignon.pdc-ge.ch>

Vous y trouverez l'agenda de nos activités, nos actions au sein de la commune et nos différentes publications. Toutes les personnes intéressées à s'investir pour Confignon sont les bienvenues.

le PDC ça m'intéresse



centre-droit
confignon 2015 - 2020

PLR
Les Libéraux-Radicaux
de Confignon !



Editeur responsable - Yvan Guillaume